

Résolution présentée par la délégation de la

Fédération de Russie

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Dissolution de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

L'Assemblée générale,

Félicitant les valeurs et les principes premiers ayant motivé la création de l'OTAN,

Notant les efforts fournis par l'organisation pour mettre en place un système de défense efficace pour ses membres,

Regrettant l'insuccès de l'application de ces principes, ainsi que la dérogation au Droit International Humanitaire (DIH),

Déplorant les crimes commis par l'OTAN dans la tentative d'application de leur idéologie humaniste,

Plaignant les nombreuses victimes innocentes mortes ou grièvement blessées en raison des actions militaires perpétrées par l'OTAN,

Doutant de la légitimité de l'OTAN à prôner le maintien de la paix après avoir entraîné ses membres dans des guerres illégales en Iran, au Guatemala, à Cuba, au Nicaragua, en Serbie, en Afghanistan, en Irak, en Libye, au Yémen et en Syrie,

Dénonçant l'asservissement opéré par les Etats-Unis d'Amérique sur les Etats membres de l'OTAN afin de défendre ses propres intérêts économiques et politiques dans les zones en guerre,

Concluant de fait que l'OTAN représente une menace pour la sécurité internationale, la souveraineté de ses Etats membres, le respect des droits de l'Homme, du DIH et de la démocratie,

Décide - de réclamer des excuses de la part de l'OTAN et des Etats-Unis d'Amérique aux pays lésés.

- d'ouvrir une commission d'enquête neutre afin de discuter des réparations financières nécessaires au redressement des pays endommagés par l'action de l'OTAN de la part des Etats membres responsables.

- de concevoir et d'appliquer un plan de déconstruction propre et pacifique de l'OTAN dans le respect du droit international.

- d'organiser un débat afin de réformer les forces armées de l'ONU pour améliorer son efficacité dans le maintien de la paix sans l'OTAN.

Le texte français fait foi.

